



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 400 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la direction du CSSS du Haut-Richelieu-Rouville a pris la décision de supprimer environ 80 postes de professionnelles en soins directement liés aux services à la population, dont des postes d'infirmières et d'infirmières auxiliaires;

CONSIDÉRANT QUE ces coupes constituent une perte d'expertise et d'expérience dramatique pour la région;

CONSIDÉRANT QUE ces coupes occasionneront la fermeture de 27 lits de l'unité de pédiatrie, de 10 lits de l'unité de médecine et de 2 lits des soins intensifs;

CONSIDÉRANT QUE ces coupes affecteront directement les services à la population, la qualité et la sécurité des soins dispensés;

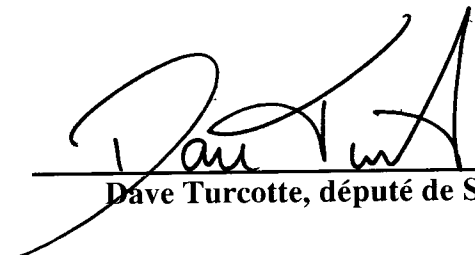
CONSIDÉRANT QUE la volonté exprimée par le ministre de la Santé et des Services sociaux est à l'effet que les compressions imposées par son gouvernement au réseau de la santé soient effectuées dans l'administration et les cadres et non dans le personnel soignant;

CONSIDÉRANT QUE la situation financière du CSSS du Haut-Richelieu-Rouville est due principalement à de la mauvaise gestion;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Par conséquent, les soussignés réclament du gouvernement et du ministre de la Santé et des Services sociaux qu'ils obligent la direction du CSSS Haut-Richelieu-Rouville de revoir le plan de compressions et d'annuler les coupes des 80 postes d'infirmières et d'infirmières auxiliaires pour que les citoyens de la région puissent continuer à recevoir des soins sécuritaires et de qualité.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Dave Turcotte, député de Saint-Jean


Date de signature de l'extrait